

## *ACTIVITÉS EXTÉRIEURES*

### **Afrique**

#### **Appels de fonds**

Le CICR et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge ont lancé, à la mi-février, deux appels à la communauté internationale, pour trouver les fonds nécessaires à la poursuite et au développement de leurs actions en Afrique, en faveur des victimes de conflits armés et de catastrophes naturelles.

Ces appels portent respectivement sur 52,5 millions de francs suisses pour le CICR et 41 millions de francs suisses pour la Ligue, sommes destinées à financer les activités de ces institutions pendant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1981.

#### **Mission du délégué général**

M. Jean-Marc Bornet, nouveau délégué général du CICR pour l'Afrique, a effectué, du 9 au 26 février, une mission qui l'a conduit successivement au Zimbabwe, au Zaïre et en Angola. A Salisbury, M. Bornet a présidé une réunion des chefs de délégations en Afrique australe. En Angola, où il a séjourné du 15 au 25 février, le délégué général a eu des entretiens avec les représentants des autorités angolaises et les responsables de la « Croix-Rouge » locale, portant notamment sur l'action d'assistance du CICR en faveur des populations déplacées de la région conflictuelle du Planalto.

#### **Angola**

Suspendues provisoirement en décembre 1980, en raison notamment des problèmes de sécurité qui limitaient le déplacement des délégués sur le terrain, les opérations de secours du CICR en faveur des populations déplacées sur le Planalto ont repris dès le 8 janvier 1981, quoique

à un rythme plus réduit. Durant les deux premiers mois de l'année 1981, plus de 100 tonnes de secours (vivres, savon, vêtements, ustensiles de cuisine), représentant une valeur approximative de 300 000 francs suisses, ont été distribuées.

Par ailleurs, encouragé par les résultats enregistrés à Katchiungo, le CICR a installé à Bailundo, à la mi-janvier, un nouveau centre de nutrition intensive, où des patients, principalement des enfants âgés de 6 mois à 14 ans, suivent un régime alimentaire spécial sous la surveillance d'un délégué-médecin.

Un bureau de l'agence de recherches a été ouvert, à la fin de janvier, au sein de la délégation du CICR à Luanda. Outre ses tâches habituelles (recherches de personnes, réunions de familles, rapatriements, etc.), elle sera à disposition pour traiter notamment des cas de ressortissants étrangers détenus, dont le pays n'a pas de représentation diplomatique ou consulaire en Angola.

### **Namibie/Sud-Ouest africain**

Du 28 au 30 janvier, deux délégués du CICR ont effectué une nouvelle visite du camp de Mariental (Namibie/Sud-Ouest africain), où ils ont vu 117 personnes détenues pour raisons de sécurité. C'était la troisième visite du CICR à ce lieu de détention, les deux précédentes s'étant déroulées aux mois de juin et de septembre 1980.

### **Zaïre**

M. Jean-François Labarthe, délégué du CICR responsable des problèmes de la détention, a effectué, du 15 janvier au 3 février, une mission à Kinshasa, au cours de laquelle il a rencontré plusieurs ministres et hauts responsables du gouvernement zaïrois. A l'occasion de ses entretiens, il a présenté à ses interlocuteurs un exposé sur l'action de protection du CICR au Zaïre, en mettant l'accent sur la nécessité de visiter l'ensemble des lieux de détention dépendant de la sécurité civile, militaire et de la police.

En février, le CICR a visité la prison militaire de N'Dolo, où il a eu accès à des personnes détenues pour raisons de sécurité. Des visites ont été également effectuées à la prison de Makala, ainsi qu'à des lieux de détention relevant de la responsabilité du Centre national de recherches et d'investigation (CNRI).

Par ailleurs, l'Agence de recherches, implantée depuis novembre 1980 au sein de la délégation à Kinshasa, a développé des activités dans le domaine de l'enregistrement des détenus visités, de l'échange de messages

entre les personnes privées de liberté et leurs familles et du traitement des cas de recherches. Durant les deux premiers mois de l'année, elle a reçu 34 demandes d'enquête et en a clos 13 de manière positive.

### **Ethiopie**

Le 10 février, une nouvelle visite a été effectuée par le CICR aux prisonniers de guerre somaliens en mains éthiopiennes, détenus à Harrar; 60 prisonniers, dont 22 visités pour la première fois, ont été vus à cette occasion.

Le centre de réhabilitation des invalides de guerre, organisé par le CICR à Debré Zeit, a vu, en janvier, sa première promotion d'orthopédistes et de physiothérapeutes éthiopiens. En effet, au terme d'une année d'étude et de formation sous la direction de l'équipe médicale du CICR travaillant dans le centre, une trentaine de jeunes gens ont passé avec succès des examens devant le médecin-chef du CICR et deux spécialistes en orthopédie, venus à cette occasion de Genève. Les attestations délivrées par le CICR — qui doivent encore être validées par le ministère éthiopien de la Santé — permettront aux nouveaux promus de travailler comme assistants, avec la possibilité de perfectionner ultérieurement leurs connaissances.

Dans le domaine de l'assistance matérielle, le CICR a distribué, du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février 1981, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge éthiopienne et des « Social Welfare Centres », 160,5 tonnes de secours (vivres, savon, couvertures, balles de tissu, etc.), représentant une valeur d'environ 243 000 francs suisses, en faveur des populations déplacées des provinces administratives de Harrarghe, Bale, Sidamo, Gondar, Tigré et Erythrée.

### **Somalie**

Du 23 janvier au 22 février 1981, le CICR a effectué une nouvelle mission en République démocratique de Somalie, pour donner suite à celle faite au mois de décembre 1980.

Cette mission, à laquelle participait un délégué-médecin, avait pour objectifs d'entreprendre une évaluation médicale dans les régions touchées par les opérations militaires, en vue de déterminer les besoins d'une éventuelle action d'assistance; d'obtenir du gouvernement l'autorisation de visiter tous les prisonniers de guerre détenus en territoire somalien; de négocier l'ouverture d'une délégation à Mogadiscio.

Malgré tous les efforts déployés par le CICR, ces objectifs n'ont pas été atteints, exception faite d'une rapide évaluation médicale le long de

la frontière somalo-éthiopienne. Lors de la seule entrevue officielle qu'il a eue durant son séjour à Mogadiscio avec le général Ismail, commandant en chef de l'administration pénitentiaire (« Custodial Corps »), le représentant du CICR a réaffirmé les responsabilités du gouvernement somalien vis-à-vis des prisonniers de guerre détenus sur sol somalien et la volonté du CICR d'assumer son mandat de protection dans ce pays.

Rappelons qu'en août 1979, M. Richard Pestalozzi, vice-président du CICR, avait obtenu du président de la République somalienne, M. Siad Barre, un accord de principe quant aux visites du CICR aux prisonniers de guerre.

Par ailleurs, le CICR a remis, le 5 février, à la Mission permanente de Somalie à Genève, pour transmission aux autorités somaliennes, une demande officielle pour l'ouverture d'un bureau du CICR à Mogadiscio.

## **Ouganda**

En janvier et février 1981, le CICR a développé en Ouganda des activités dans deux domaines: protection et assistance aux populations civiles victimes des événements dans le West Nile et visite aux lieux de détention.

Dans la province du West Nile, où le CICR est actif depuis novembre 1980, une sous-délégation a été ouverte au début de l'année à Arua et renforcée, en février, par l'arrivée d'un second délégué. De fréquentes tournées, effectuées par les délégués du CICR dans les missions religieuses abritant des personnes déplacées (districts de Moyo, Nebbi, West Madi) et des visites à des centres hospitaliers dans les régions de Maracha, Arua, Vurra et Terego, ont été accompagnées ou suivies de distributions de vivres d'appoint et d'assortiments de médicaments. C'est ainsi qu'en janvier, 12 tonnes de secours (produits alimentaires, couvertures, savon, ustensiles de cuisine) ont été distribuées et 16 assortiments pour dispensaires, 6 assortiments pédiatriques et 9 assortiments de pansements ont été remis à deux hôpitaux et huit dispensaires.

Par ailleurs, les délégués du CICR ont visité et enregistré, à la prison de Gulu, 38 détenus, civils ou anciens soldats des forces armées, arrêtés en novembre et décembre 1980.

Une équipe du CICR, composée de quatre délégués et d'une infirmière, a entrepris, à la fin janvier, une nouvelle série de visites dans les prisons, portant sur huit lieux de détention, déjà visités en août 1980 et ayant bénéficié, au cours des derniers mois, d'une assistance en médicaments, vivres d'appoint et secours divers. Les délégués du CICR ont,

d'autre part, transféré 28 détenus de la prison de Rwimi à celle de Fort-Portal, afin qu'ils puissent recevoir des soins médicaux adéquats.

Les autorités ougandaises ayant procédé à la libération d'un premier contingent de détenus, le CICR a fourni son assistance pour le transfert d'un certain nombre d'entre eux depuis leurs prisons jusqu'au centre de Wairaka, situé près de Jinja, où ils ont été pris en charge par le ministère de la Réhabilitation et par l'Armée du Salut. Entre le 22 janvier et le 7 février, 279 détenus ont ainsi été remis en liberté. Le CICR, qui était souvent intervenu pour raisons humanitaires (âge, handicap physique, etc.) en faveur de la plupart de ces derniers, a accepté, en outre, à la demande du gouvernement, de leur fournir quelques secours, sous forme de matelas, couvertures et vêtements.

Durant les deux premiers mois de l'année, le CICR a distribué 19 tonnes de secours dans le West Nile et près de 9 tonnes dans les prisons.

### **Soudan**

La délégation du CICR à Khartoum a continué, durant l'année 1980, ses activités de protection et d'assistance envers les réfugiés de diverses nationalités se trouvant sur le territoire soudanais.

Le CICR a gardé la responsabilité de l'hôpital de Kassala, où travaille une équipe médicale et chirurgicale mise à disposition par la Croix-Rouge suisse. L'hôpital soigne principalement des réfugiés du conflit érythréen. L'équipe médicale visite aussi deux camps de réfugiés et approvisionne en médicaments les dispensaires de ces camps.

En juillet 1979, le CICR avait organisé, avec l'« Eritrean Relief Association », un centre de réhabilitation, à Port-Soudan, pour les paraplégiques érythréens. Le CICR a fourni une aide en personnel, en matériel et en médicaments, et il a assuré la formation d'un personnel local spécialisé dans les soins aux paralysés. La participation du CICR à cette action a pris fin le 28 février 1980. Durant cette période de collaboration, le centre a traité 174 patients paralysés.

Le CICR a ouvert une agence de recherches auprès de sa délégation à Khartoum, dans la première partie de 1980. Au cours de l'année, l'agence a installé sept bureaux en province, dans des régions où se trouvent des réfugiés. Ces bureaux locaux sont tenus par des employés et des volontaires de l'endroit.

La délégation du CICR à Khartoum a également fait parvenir des secours en Erythrée, à destination de la population civile déplacée et des prisonniers détenus par les mouvements de libération. Ces secours consistaient principalement en vivres (nourriture d'appoint pour 60 000

personnes), en couvertures, vêtements, matériel de cuisine, médicaments, qui ont été remis, pour transport et distribution, à des organismes d'assistance érythréens. Le CICR a en outre fait parvenir des assortiments de médicaments et de matériel sanitaire, pour une valeur totale de plus de 700 000 francs suisses, aux établissements hospitaliers des mouvements érythréens.

Des médicaments ont été de plus remis à un organisme caritatif du Tigre, pour les victimes des événements dans cette région de l'Éthiopie.

### **Tchad**

Après la reprise de ses activités au Tchad, à fin décembre 1980, comme la *Revue internationale* l'a rapporté, le CICR avait chargé le chef de sa division des secours, M. Philippe Dind, d'évaluer sur place les besoins des populations civiles victimes des affrontements armés qui ont éclaté à la fin de l'année à N'Djamena. Sur la base des résultats de cette mission, le CICR a décidé de poursuivre son action d'assistance médicale et alimentaire pour une période limitée, en attendant que d'autres organismes caritatifs prennent sa relève, au fur et à mesure de la normalisation de la situation.

Le CICR a envoyé, début février, environ 7 tonnes de matériel sanitaire et de médicaments, d'une valeur de 100 000 francs suisses, pour être distribués aux divers dispensaires et hôpitaux de N'Djamena et de ses environs. En outre, 7,5 tonnes de vivres ont été remises à l'intention du personnel soignant et des malades dans les établissements hospitaliers. Enfin, la situation sur le plan de l'hygiène ayant nécessité une action d'urgence (ramassage de cadavres, nettoyage de la ville), le CICR a fourni aux employés de la voirie du matériel de désinfection et une aide alimentaire d'appoint.

Par ailleurs, le CICR et le ministère tchadien de la Santé publique et des Affaires sociales ont entrepris conjointement une action d'assistance alimentaire d'appoint en faveur des familles nécessiteuses de la capitale: des produits de base (12 kg de riz et 1 litre d'huile par famille) sont fournis par le CICR et distribués par les soins des autorités tchadiennes.

En ce qui concerne les activités relevant de l'Agence de recherches, 40 enquêtes ont été ouvertes durant les deux premiers mois de l'année et 3 cas ont été clos positivement. En outre, 16 messages familiaux ont été échangés par l'entremise du CICR.

La délégation du CICR au Tchad, qui s'était installée provisoirement à Kousséri, sur la rive camerounaise du fleuve Chari, a été ramenée le 1<sup>er</sup> mars à N'Djamena.

## **Amérique latine**

### **Mission du directeur des Opérations**

Dans le cadre des visites périodiques aux diverse délégations du CICR dans le monde, M. Jean-Pierre Hocké, directeur du département des Opérations, a effectué, du 27 février au 5 mars, une mission au Salvador, afin d'y examiner l'évolution des besoins et de déterminer les moyens matériels et financiers dont le CICR doit disposer, pour poursuivre son action en faveur de toutes les victimes civiles des événements.

En compagnie de M. André Pasquier, délégué général du CICR pour l'Amérique latine, qui se trouvait déjà sur place depuis le 23 février, M. Hocké a eu des entretiens avec les membres de la junte de gouvernement et plusieurs ministres, ainsi qu'avec les responsables de la Croix-Rouge salvadorienne, portant notamment sur les activités du CICR au Salvador dans les domaines de la protection, de l'assistance alimentaire et médicale et de la diffusion des principes de la Croix-Rouge.

Dans le souci de dissiper toute interprétation erronée quant à son rôle et à son action au Salvador, le CICR a tenu à souligner que, conformément à ses principes fondamentaux et immuables de neutralité et d'impartialité, son aide bénéficie à toutes les victimes, quelles qu'elles soient, protégées par les Conventions de Genève et qu'en aucun cas son action ne saurait favoriser une partie au détriment de l'autre.

Le CICR a précisé, en outre, qu'en tant qu'institution privée agissant en toute indépendance, il n'entreprend jamais d'enquête à la demande d'un gouvernement ou d'une organisation gouvernementale. Néanmoins, dans toutes ses opérations, il a pour règle de s'assurer, par la présence de ses délégués sur le terrain, que son assistance parvient bien aux victimes.

### **Mission du délégué général**

M. André Pasquier, délégué général du CICR pour l'Amérique latine, a effectué du 13 février au 4 mars une mission qui l'a conduit au Nicaragua et au Salvador.

### **Argentine**

Les visites des lieux de détention en Argentine, suspendues à mi-décembre 1980 pour la période de fin d'année, ont repris le 15 janvier. Les délégués du CICR se sont rendus à la prison de Villa Devoto, à Buenos Aires, où ils ont vu 294 détenus. En février, ils ont visité la prison

de Rawson et se sont entretenus sans témoin avec 240 détenus. Ils ont eu également accès à cinq autres lieux de détention, où ils se sont entretenus sans témoin avec 35 personnes.

### **Chili**

Entre la fin janvier et la mi-février, le délégué régional du CICR pour les pays du Cône sud a effectué une nouvelle série de visites des lieux de détention au Chili; il a eu ainsi accès à quelque 200 personnes détenues pour motifs politiques.

### **Nicaragua**

Les problèmes en rapport avec les activités du CICR dans le domaine de la protection ont fait, entre autres, l'objet des entretiens que le délégué général pour l'Amérique latine a eus avec des membres de la junte gouvernementale et de hauts représentants du gouvernement, lors de son séjour à Managua, du 13 au 21 février.

Outre les visites de prisons, qui se sont poursuivies régulièrement en janvier et en février, le CICR a été autorisé à se rendre dans des exploitations agricoles où des détenus avaient été transférés pour aider à la récolte du café et du coton. C'est ainsi que les délégués du CICR ont eu accès à deux camps en province, où ils ont vu respectivement 333 et 588 détenus et ont pu s'entretenir avec 80 d'entre eux.

Par ailleurs, le CICR est intervenu auprès des autorités, pour demander qu'une quinzaine de détenus malades et âgés puissent bénéficier d'une mesure d'amnistie. Cette demande a été agréée.

Au total, une dizaine de lieux de détention, où se trouvaient quelque 2500 personnes, ont été visités par les délégués du CICR durant les deux premiers mois de l'année.

Sur le plan des secours, près de 29 tonnes de vivres (riz, avoine, lait en poudre, fromage), représentant une valeur de 32 200 dollars, ont été distribuées en janvier dans les prisons, dans le cadre du programme d'assistance alimentaire du CICR.

### **Salvador**

A la suite des affrontements armés qui ont opposé, au mois de janvier, les mouvements de guérilla et les forces gouvernementales au Salvador, les délégués du CICR se sont rendus dans diverses régions du pays affectées par les combats, afin d'y évaluer les nouveaux besoins créés par les hostilités et y étudier la poursuite de son action de secours en faveur



des populations déplacées. Dans la mesure où les conditions de sécurité le permettaient, ils ont visité plusieurs localités dans les départements de Morazan, La Paz et Chalatenango.

En dépit des difficultés de déplacement, à cause des routes coupées et de l'insécurité, des vivres en faveur de quelque 6000 personnes ont été distribués à San Miguel et à San Francisco Gotera. Dans cette dernière localité, le délégué du CICR a participé à l'action de la Croix-Rouge salvadorienne, qui a évacué vers des lieux sûrs plusieurs centaines de personnes qui avaient cherché refuge dans un poste de santé. En outre, en collaboration avec la Société nationale, le CICR a remis des produits alimentaires et donné des soins médicaux à environ 2300 personnes dans le village de Las Vueltas. Par contre, les activités du CICR ont été provisoirement suspendues dans d'autres localités de la province de Chalatenango, coupées de l'extérieur.

Par ailleurs, un délégué-médecin, envoyé de Genève, a effectué, du 15 janvier au 9 février, une mission au Salvador, visitant notamment la province de Morazan. Il y a constaté des besoins médicaux importants et a sélectionné cinq villages particulièrement déshérités, avec quelque 11 000 personnes déplacées, pour y entreprendre une action médicale d'urgence. Le CICR a mis sur pied une équipe médicale mobile, formée de deux médecins, d'une infirmière et d'un chauffeur recrutés localement, qui a commencé, dès la mi-février, à visiter une fois par semaine ces villages, pour donner des consultations et distribuer des médicaments.

Les délégués du CICR ont poursuivi leurs activités de protection, tant dans la capitale qu'en province. Durant le mois de janvier, ils se sont rendus dans 14 lieux de détention (postes de sécurité, garnisons militaires, postes de police, lieux placés sous l'autorité du ministère de la Justice), où ils ont vu environ 650 détenus, dont 192 visités pour la première fois.

Pour sa part, l'Agence de recherches de San Salvador a enregistré près de 200 nouvelles demandes d'enquête, soit une augmentation de plus de 50% par rapport au rythme des mois précédents; 48 demandes de recherche de disparus ont trouvé une solution positive et 21 cas ont été clos sans l'intervention du CICR.

## **Asie**

### **Mission du délégué général**

M. Jean de Courten, délégué général du CICR pour l'Asie et l'Océanie, a effectué, du 20 janvier au 12 février, une mission en Thaïlande, au Japon, en République de Corée et en Indonésie.

En Thaïlande, où il a séjourné du 20 au 25 janvier, le délégué général a rencontré notamment des responsables de l'état-major général, du conseil national de sécurité, du ministère des Affaires étrangères et de la Croix-Rouge thaï, auxquels il a exposé les intentions du CICR pour ses activités en Thaïlande et à la frontière cambodgienne durant l'année 1981.

Au Japon, du 26 au 28 janvier, M. de Courten s'est entretenu des activités du CICR en Asie et de leur financement avec des responsables de la Croix-Rouge japonaise et des représentants du ministère des Affaires étrangères.

Séjournant en République de Corée, du 29 janvier au 2 février, à l'invitation de la Société nationale de la Croix-Rouge, le délégué général a rencontré notamment le Premier Ministre, le ministre de l'Unification nationale, le ministre des Affaires étrangères ad interim, ainsi que les responsables de la Croix-Rouge de la République de Corée, avec lesquels il a fait un tour d'horizon des activités du CICR.

En Indonésie, où il a séjourné du 3 au 12 février, M. de Courten a participé à la II<sup>e</sup> Conférence régionale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge d'Asie et du Pacifique, à Djakarta. Le délégué général s'est d'autre part entretenu, avec le ministre des Affaires étrangères notamment et les dirigeants de la Croix-Rouge indonésienne, de la poursuite de l'action d'assistance et de protection du CICR en Indonésie et à Timor-Est.

### **Assistance aux populations cambodgiennes**

Le financement de l'action de secours aux populations khmères en Thaïlande et au Kampuchéa a fait l'objet d'une réunion des organismes engagés dans l'opération (CICR, UNICEF, HCR, FAO, PAM), le 8 janvier, à Genève, sous l'égide de l'UNICEF. Passant en revue les résultats de la réunion des pays donateurs, tenue le 10 décembre 1980, à New York, les organisations du système des Nations-Unies décidèrent de réduire leur budget pour leurs activités en Thaïlande et au Kampuchéa durant 1981 de 200 millions à 180 millions de dollars; pour sa part, le CICR réduisit le sien de 32 à 26 millions de dollars en limitant son intervention à des activités essentielles et d'urgence.

En date du 5 février, M. K. Waldheim, secrétaire général des Nations Unies, a adressé au président du CICR un message de remerciements, exprimant sa satisfaction qu'une nouvelle forme de coordination se poursuive en 1981 avec l'UNICEF, tant sur la frontière thaïlandaise qu'au Kampuchéa, après qu'a été mis un terme à l'action conjointe des deux organismes.

**Kampuchéa**

A l'hôpital de Kompong Thom, après le départ, à la mi-novembre 1980, de l'équipe médicale mise à disposition du CICR par la Croix-Rouge de la République démocratique allemande, un médecin et une infirmière du CICR avaient continué d'y assurer l'assistance médicale. A la fin de janvier, l'hôpital de Kompong Thom fonctionnait bien et la présence permanente de personnel CICR a été jugée superflue. Les installations techniques entreprises par le CICR seront poursuivies jusqu'à leur achèvement; l'approvisionnement de l'hôpital en médicaments et matériel médical continuera.

Du 23 au 27 janvier, des délégués du CICR ont effectué une tournée dans les orphelinats des provinces de Kompong Chhnang, de Pursat et de Battambang, pour y contrôler les distributions de secours. Dans les cinq orphelinats visités, il est apparu que les marchandises avaient été distribuées selon les normes du CICR et d'après le plan prévu. Les secours distribués provenaient du CICR et de l'UNICEF et comprenaient des couvertures, des moustiquaires, des installations sanitaires et de cuisine, ainsi que du matériel scolaire et des jeux. Ces secours avaient été financés aussi par un don d'une entreprise commerciale suisse, et par la mise à disposition de 58 000 francs suisses et de 20 tonnes de biscuits par la Croix-Rouge néerlandaise.

L'avion, affrété par le CICR et faisant des transports entre Bangkok et Phnom Penh, a effectué 26 vols du 1<sup>er</sup> janvier au 25 février, avec 174 tonnes de secours valant 768 000 dollars; de plus, 62 tonnes de secours ont également été transportées pour le compte de la FAO, de l'UNICEF et du HCR.

**Thaïlande**

Les distributions de vivres du CICR sur la frontière khméro-thaïlandaise sont limitées actuellement au seul camp « NW9 », où sont regroupés quelque 2800 réfugiés d'origine vietnamienne. Du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février, le CICR a distribué dans ce camp 83 tonnes de vivres et secours divers, d'une valeur approximative de 35 000 dollars.

Le centre de chirurgie et le bureau du CICR au camp de Khao-I-Dang ont été détruits, le 10 février, par un incendie. Le sinistre n'a pas fait de victimes; tous les patients gravement atteints ont été évacués vers d'autres hôpitaux. Les travaux de nettoyage et de réfection ont été entrepris aussitôt et, le 17 février déjà, l'hôpital est à nouveau entré en service. De manière générale, le nombre de blessés hospitalisés, soit à Khao-I-Dang, soit dans les camps près de la frontière, a augmenté, passant de 110

blessés par jour en décembre 1980 à 194 en janvier 1981; 80% de ces blessés étaient des blessés de guerre. Cependant, la coopération avec les agences de secours volontaires a permis au CICR de réduire l'effectif de son personnel médical: au 1<sup>er</sup> mars, les médecins et infirmières du CICR, travaillant sur la frontière et à l'hôpital de Khao-I-Dang, étaient au total 27, non compris le personnel de soutien technique et administratif. En janvier et février, l'assistance médicale et paramédicale du CICR à la frontière khméro-thaïlandaise a représenté un montant de près de 180 000 dollars.

L'activité de l'Agence de recherches à Bangkok est restée très importante au cours des deux premiers mois de l'année. Les dix délégués et la centaine d'employés recrutés localement ont, durant le seul mois de février, ouvert 618 enquêtes, clos 189 dossiers et traité 6348 cas; 97 200 lettres ont été expédiées ou reçues et 363 personnes ont été transférées d'un camp à un autre.

Depuis le début de l'opération en faveur des populations cambodgiennes, plus précisément de décembre 1979 à fin février 1981, l'Agence de recherches de Bangkok a ouvert 45 000 enquêtes, portant sur 12 300 Khmers et Vietnamiens.

## Malaisie

### *Réfugiés en Asie du Sud-Est*

Une réunion du CICR, de la Ligue et des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge des pays directement intéressés au problème des réfugiés d'origine vietnamienne, s'est tenue à Kuala Lumpur, les 10 et 11 janvier. Des représentants du gouvernement malais, du corps diplomatique, du HCR et du CIM étaient également présents.

Lors de cette réunion, le représentant du CICR a rappelé dans son discours que, bien que la communauté internationale soit informée de ce problème depuis plus de deux ans, les pirates continuent à sévir et plus de la moitié des bateaux de réfugiés sont encore attaqués en mer, les mesures de protection, aux niveaux national et international, étant encore insuffisantes. Il a lancé un appel aux autorités pour que des mesures de protection soient prises; et il a rappelé que la Croix-Rouge peut jouer un rôle dans la lutte contre la piraterie, en exerçant une pression morale sur ceux qui ont le pouvoir de prendre les mesures nécessaires.

Le 1<sup>er</sup> février, le bureau spécial conjoint Ligue/CICR, chargé de coordonner l'action de secours en faveur des réfugiés d'origine vietnamienne, a été dissous; les deux institutions continueront toutefois à avoir des contacts et échanger des informations. Pour sa part, le CICR main-

tiendra en Asie du Sud-Est un coordinateur de l'Agence centrale de recherches, qui veillera au bon fonctionnement et au développement des services du courrier et de recherches — services que le CICR continuera à financer — des Sociétés nationales de Malaisie, Singapour, Indonésie, Philippines, Thaïlande, Macao, Hong Kong et Chine. Tous ces bureaux nationaux de recherches sont reliés les uns aux autres par l'Agence centrale de recherches au CICR à Genève, qui a enregistré plus de 550 000 réfugiés vietnamiens.

### **Indonésie**

Quatre délégués du CICR, dont un médecin et un interprète, ont commencé une nouvelle série de visites aux personnes arrêtées à la suite de la tentative de coup d'Etat en 1965 et toutes condamnées.

### **Philippines**

Un délégué du CICR a fait une mission à Manille, du 29 janvier au 6 février; lors d'entretiens avec des représentants des autorités, il y a examiné la situation des détenus après l'amnistie présidentielle et la levée de la loi martiale, ainsi que la possibilité d'une série de visites à ces détenus.

Une visite à 18 détenus au « Military Security Unit » à Fort Bonifacio, à Manille, a eu lieu, le 5 mars 1981.

### **Viet Nam**

Quatre vols de rapatriement pour des ressortissants de Taïwan ont eu lieu les 22 et 29 janvier, puis les 12 et 26 février. Ces opérations, organisées par le CICR, ont permis de rapatrier au total 603 personnes du Viet Nam à Formose.

### **Pakistan**

Durant les mois de janvier et février, l'action médicale du CICR en faveur des réfugiés afghans au Pakistan s'est développée. A la fin du mois de février, trois équipes médicales mobiles du CICR étaient au travail dans dix camps de réfugiés du Kurram et du Nord-Waziristan. Dans chacun de ces camps, des centres sanitaires fixes ont été installés. Ils sont contrôlés par les équipes médicales du CICR et plus de 157 000 réfugiés bénéficient de leurs services. De plus, une quatrième équipe a commencé à travailler dans le camp d'Adisaï, à une trentaine de kilomètres de Peshawar, où un centre sanitaire fixe a également été installé.

Comme il le fait depuis le mois d'octobre 1980, le CICR a continué à fournir des colis standard de premier secours, contenant des pansements et des médicaments de base, à diverses organisations (dont « Médecins sans frontières ») assistant les victimes du conflit afghan.

## Moyen-Orient

### Missions du délégué général

M. Jean Hoeffliger, délégué général du CICR pour le Moyen-Orient, a effectué une mission en Irak, du 5 au 18 février, et a séjourné en Iran du 12 au 18 mars. Dans chacun de ces pays, il a eu avec les autorités des entretiens qui ont permis de passer en revue les activités du CICR en faveur des victimes du conflit.

### Conflit Irak-Iran

En janvier et février, le CICR a poursuivi son action de protection dans le cadre du conflit Irak-Iran.

En *Irak*, les délégués du CICR ont effectué trois visites à deux camps, où se trouvaient quelque 2000 prisonniers de guerre. Parmi eux, 87 prisonniers ont bénéficié d'une consultation du délégué-médecin. En outre, une campagne de prévention contre la variole a été entreprise sur recommandation du CICR et tous les prisonniers ont été vaccinés.

En ce qui concerne l'Agence de recherches, 2647 demandes d'enquêtes ont été enregistrées durant les deux premiers mois de l'année et 275 cas résolus. Par ailleurs, 8252 messages familiaux ont été reçus et 4964 transmis.

En *Iran*, outre la poursuite des visites aux prisonniers de guerre, les délégués du CICR ont effectué, du 14 au 20 février, une mission d'évaluation dans la province orientale du Khorassan, où se trouvent des milliers de personnes déplacées, ayant fui les combats dans l'ouest du pays. Ils ont visité quelques centres abritant ces personnes, lesquelles sont prises en charge par le ministère de l'Intérieur, qui coordonne les activités déployées en leur faveur par le Croissant-Rouge iranien et certains organismes dépendant d'autres ministères.

Par ailleurs, les délégués du CICR ont également visité, dans la province du Khorassan, un camp où se trouvent environ 600 réfugiés d'Afghanistan.

Pour ce qui est des visites aux détenus politiques, les délégués du CICR se sont rendus, les 17 et 18 février, à la prison de Meshed, dans

l'est de l'Iran, où ils ont vu 269 personnes détenues sur ordre des tribunaux islamiques.

### **Israël et territoires occupés**

La délégation du CICR à Tel Aviv a procédé, en coordination avec les délégations d'Amman et de Beyrouth, à deux opérations de rapatriement portant sur trois personnes: le 22 janvier, un détenu libanais, libéré par les autorités israéliennes, est retourné au Liban à travers le poste-frontière de Roshanikra (Ras Nakoura) et, le 17 février, deux internés civils jordaniens, détenus en Israël, ont regagné leur pays par le pont Allenby.

### **République populaire et démocratique du Yémen**

M. Peter Küng, délégué régional du CICR pour la péninsule Arabique, a effectué, du 25 février au 8 mars, une mission en République populaire et démocratique du Yémen, au cours de laquelle il a rencontré des membres du gouvernement (dont les ministres de la Défense et de la Santé, ce dernier étant en même temps le président du « Croissant-Rouge » local), ainsi que plusieurs hauts fonctionnaires de l'Etat.

Après avoir obtenu des autorités la permission de visiter les lieux de détention, le délégué du CICR s'est rendu dans les prisons de Mansoura et de Sabr, où il a vu quelque 400 détenus. Il a eu un entretien sans témoin avec quatre d'entre eux.

Rappelons que la dernière mission accomplie par un délégué du CICR en République populaire démocratique du Yémen remonte à 1976 et que les dernières visites de prison datent de 1973.